

PANDEMIE GRIPPALE EN ENTREPRISE

Mythe ou Réalité ?

Que faire en attendant ?



Marie-Noëlle DUMARTIN
Direction des Journaux Officiels

Pourquoi un plan de prévention grippale à la D. J.O. ?

- Se préparer à la survenue (certaine) d'une pandémie grippale
- Palier à l'absence du personnel de santé au travail en cas de réquisition

Identification des besoins

- Prévission d'un fonctionnement de l'entreprise en mode dégradé
- Information et formation des salariés sur les modes de transmission et les mesures barrières
- Acquisition du matériel sanitaire
- Formation des S.S.T. en cas de réquisition du personnel de santé au travail

Les objectifs

- Préserver la santé des salariés au sein de l'entreprise
- Participer à l'objectif du plan national « Pandémie Grippale ».
- Assurer la continuité de la mission des J.O.

Les moyens, les négociations

- Recherche de moyens internes et externes
- Négociation avec les services décideurs et de production pour mener à bien les actions

La réalisation des actions

En 2006

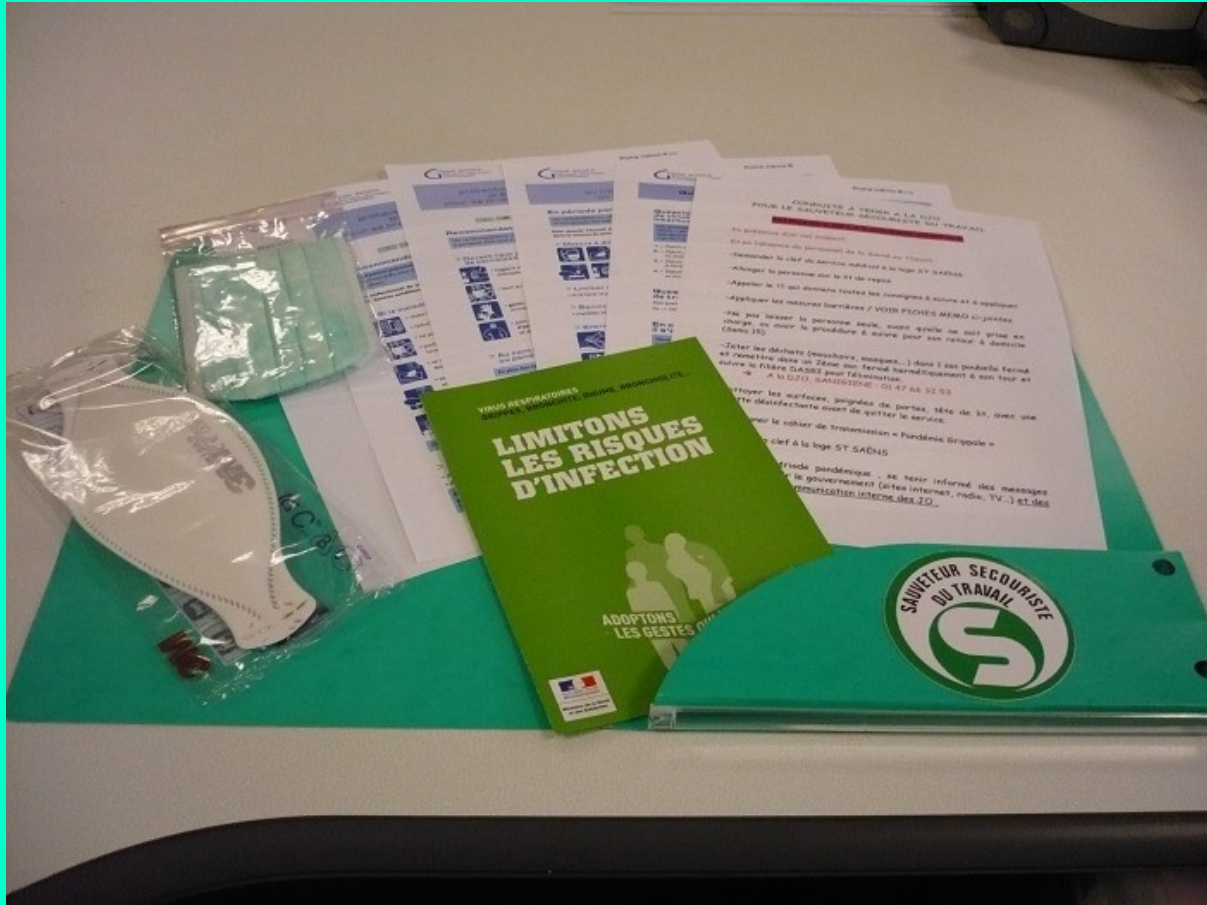
- Commande de matériel
- Mise en place de procédures et d'un protocole de soins face à un cas possible
- Réalisation d'un document sur les virus respiratoires et leur mode de transmission et sa mise en ligne sur l'intranet,
- Campagne d'affichage dans les sanitaires et brochures en salle d'attente du service santé au Travail
- conseil du médecin auprès de l'employeur

En 2007

- Participation à la formation de l'association « Transfaire » de toute l'équipe Santé au travail

Par l'infirmière :

- Conception d'un diaporama destiné aux secouristes
- Information et formation de 40 secouristes
- Conception d'un kit pour les secouristes
- Information des cadres



En conclusion

L'infirmière de santé au travail assure pleinement son rôle dans cette action de prévention. Tant dans l'information qu'elle va transmettre, que dans la mise en œuvre du respect des règles d'hygiène, gros effort à faire, de la part de chacun, pour lutter contre la contamination.